



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026 **Budget principal et Budgets annexes**

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la communauté de communes ; elle est disponible sur son site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le Président, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 a été voté le 2 février 2026 par le conseil communautaire. Il peut être consulté sur le site internet dans sa version dématérialisée et au format papier sur simple demande aux heures d'ouvertures de la communauté de communes.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 8 décembre 2025.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la Communauté de communes. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services.

Pour la communauté de communes :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (notamment la participation des parents pour les crèches, la facturation du portage de repas, les recettes liées au transport à la demande, la facturation du service jeunesse...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2026 représentent 31 073 336,51 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les rémunérations des agents correspondent à 14,59 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement 2026 représentent 31 073 336,51 euros.

Il existe trois principaux types de recettes pour une communauté de communes :

- Les impôts,
- Les dotations versées par l'Etat,
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 650 769,00	0,00	5 845 402,00	0,00	5 845 402,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 055 735,00	0,00	4 224 921,00	0,00	4 224 921,00
014	Atténuations de produits	5 090 312,00	0,00	5 085 382,00	0,00	5 085 382,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	13 202 236,74	0,00	13 555 358,00	0,00	13 555 358,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		27 999 052,74	0,00	28 711 063,00	0,00	28 711 063,00
66	Charges financières	242 802,48	0,00	168 232,30	0,00	168 232,30
67	Charges spécifiques (3)	7 500,00	0,00	1 100,00	0,00	1 100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	46 500,00		85 700,00	0,00	85 700,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		28 295 855,22	0,00	28 966 095,30	0,00	28 966 095,30

023	Virement à la section d'investissement (4)	743 720,00		507 241,21	0,00	507 241,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 412 230,00		1 540 000,00	0,00	1 540 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 155 950,00		2 107 241,21	0,00	2 107 241,21

TOTAL		30 451 805,22	0,00	31 073 336,51	0,00	31 073 336,51
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						31 073 336,51

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	33 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 450 186,00	0,00	1 487 700,00	0,00	1 487 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	6 344 188,00	0,00	6 325 155,00	0,00	6 325 155,00
731	Fiscalité locale	7 016 718,00	0,00	7 135 689,00	0,00	7 135 689,00
74	Dotations et participations (3)	5 084 779,00	0,00	4 475 596,11	0,00	4 475 596,11
75	Autres produits de gestion courante (3)	7 260,00	0,00	20 250,00	0,00	20 250,00
Total des recettes de gestion courante		19 936 131,00	0,00	19 466 390,11	0,00	19 466 390,11
76	Produits financiers	34 700,00	0,00	25 288,00	0,00	25 288,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	869,88		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		19 971 700,88	0,00	19 491 678,11	0,00	19 491 678,11

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	12 934,97		11 950,71	0,00	11 950,71
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		12 934,97		11 950,71	0,00	11 950,71

TOTAL	19 984 635,85	0,00	19 503 634,82	0,00	19 503 634,82
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	11 569 701,69
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 073 336,51
--	----------------------

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2026 :

- **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** : maintien des taux
Porte à porte : zone taux plein à 9,91 %
Points de regroupement : zone taux réduit Département 64 et 65 à 8,78 %
Produit 2026 attendu : 3 479 923 €
- **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)** : Taux 2025 à 26,57 %
Produit attendu en 2026 : 2 417 091 €
- **Taxe sur le Foncier Bâti (FB)** : Taux 2026 à 1,49 %
Produit attendu en 2026 : 574 755 €
- **Taxe sur le Foncier Non Bâti (FNB)** : Taux 2026 à 1,75 %
Produit attendu en 2026 : 15 193 €
- **Taxe GEMAPI** : produit de 380 000 € attendu en 2026 (360 000 € en 2025)
- **Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)** : Taux 2026 à 9,18 %
Produit attendu en 2026 : 227 542 €

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat devraient s'élever en 2026 à 1 136 580 € (estimation) soit une baisse de 22 861 € par rapport à l'an passé.

	Dotations d'intercommunalité	Dotations de compensation	Total Dotations	évolution en €	évolution en %
2023	477 286	495 572	972 858	40 694	4.37
2024	573 379	489 125	1 062 504	89 646	9.21
2025	688 077	471 364	1 159 441	96 937	9.12
2026	688 077	448 503	1 136 580	- 22 861	-1,97

II. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Communauté de communes à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la Communauté de communes regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : ce sont principalement les subventions d'investissement perçues ainsi que les emprunts en lien avec les projets d'investissement retenus.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	477 999,66	129 735,02	201 161,00	0,00	330 896,02
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 076 039,96	415 031,77	1 126 000,00	0,00	1 541 031,77
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 510 537,82	696 068,07	4 287 129,66	0,00	4 983 197,73
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 216 505,00	2 600,00	1 833 544,00	0,00	1 836 144,00
Total des dépenses d'équipement		10 281 082,44	1 243 434,86	7 447 834,66	0,00	8 691 269,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	313 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	704 480,99	0,00	674 946,42	0,00	674 946,42
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	100 000,00	5 000,00	100 000,00	0,00	105 000,00
Total des dépenses financières		1 117 875,99	5 000,00	774 946,42	0,00	779 946,42
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	1 478 497,18	346 917,58	128 304,86	0,00	475 222,44
Total des dépenses réelles d'investissement		12 877 455,61	1 595 352,44	8 351 085,94	0,00	9 946 438,38

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	12 034,07		11 050,71	0,00	11 050,71
041	Opérations patrimoniales (7)	61 180,75		2 174 425,37	0,00	2 174 425,37
Total des dépenses d'ordre d'investissement		74 115,72		2 186 382,08	0,00	2 186 382,08

TOTAL	12 951 571,33	1 595 352,44	10 537 468,02	0,00	12 132 820,46
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					12 132 820,46
---	--	--	--	--	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 527 302,26	2 643 666,50	413 500,00	0,00	3 057 166,50
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 296 043,57	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	345 569,68	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 168 915,51	2 643 666,50	413 500,00	0,00	3 057 166,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 114 527,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 152 670,43	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	258 250,00	0,00	261 175,00	0,00	261 175,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 525 447,43	0,00	261 175,00	0,00	261 175,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	2 395 114,66	1 076 460,95	50 000,00	0,00	1 126 460,95
Total des recettes réelles d'investissement		9 089 477,60	3 720 127,45	724 675,00	0,00	4 444 802,45

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	743 720,00		557 241,21	0,00	557 241,21
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 412 230,00		1 540 000,00	0,00	1 540 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	61 180,75		2 174 425,37	0,00	2 174 425,37
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 217 130,75		4 281 666,58	0,00	4 281 666,58

TOTAL		11 306 608,35	3 720 127,45	5 006 341,58	0,00	8 726 469,03
--------------	--	----------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						3 406 351,43
--	--	--	--	--	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						12 132 820,46
---	--	--	--	--	--	----------------------

c) Les principales opérations d'investissement au BP 2026 :

CULTURE :

Centre culturel : 95 K€ dont 49 K€ en RAR

TOURISME / PATRIMOINE :

Projet développement Soulor : 704 K€ correspondant à la part CCPN (60%). La part CCPVG (40%) est budgétée sur une opération pour compte de tiers.

Recettes en RAR 1,449 M€ (UE, Etat, Région, Département)

Véloroute : 134 K€ (80 K€ Narcastet Baliros + 54 K€ Asson)

Eaux vives : 239 K€ de dépenses (210 K€ d'acquisition + 29 K€ d'études techniques et préprogramme).

PLR : 24,5 K€

Patrimoine : 68,5 K€ (17,5 K€ de subventions patrimoine + 51 K€ (forges, signalétique, parcours patrimoine)

ECONOMIE :

Aides directes aux entreprises : 437 700 € (dont 137 700 € de RAR)

Fonds d'intervention commerce : 168 K€ dont 68 K€ en RAR (fonds de concours en investissement / Pacte Financier et Fiscal)

Avances remboursables aux entreprises : 100 K€

Signalétique économique et touristique : 31 K€

HABITAT :

PIG Home Habitat : 286 K€ dont 166 K€ en RAR

Projets habitat : 460,3 K€ dont 58,3 K€ en RAR

Terrains gens du voyage : 12 600 €

MOBILITÉ :

Aires de covoiturage : 60 K€

Schéma cyclable : 1 M€

DECHETS :

Déchetterie d'Assat : 1,853 M€ , 200 K€ de DETR

Collecte sélective : 112,2 K€

FONCIER :

Fonds d'intervention foncière : 240 K€ pour l'acquisition de l'ancienne caserne de Coarrazze
Le reste = réserves foncières

Projet Marcadiou à Nay (part CCPN) :

50 K€ pour une étude (associée à une opération pour compte de tiers pour la part Commune de Nay : 50 K€)

+ 650 K€ pour le rachat du terrain d'assise de l'ex SPAR à l'EPFL + 15 500 € de foncier à rembourser à l'EPFL(prévu dans l'acte notarié)

COMMUNICATION :

55 K€ (site internet : 49 K€, photothèque : 7 K€, matériel informatique : 6 000 €)

MOYENS GENERAUX :

317 K€ dont 92 K€ de Travaux de voirie dans les zones économiques, 40 K€ pour remplacement du système de chauffage climatisation du siège, 107 K€ de matériel informatique, 8 000 € de mobiliers divers.

III. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	10 537 468,02	5 006 341,58
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 595 352,44	3 720 127,45
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 406 351,43
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	12 132 820,46	12 132 820,46
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	31 073 336,51	19 503 634,82
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 11 569 701,69
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	31 073 336,51	31 073 336,51
		TOTAL DU BUDGET (4)	43 206 156,97
			43 206 156,97

b) Principaux ratios

Encours de la dette

Capacité de désendettement (2025) : 2,2 années

Ce ratio correspond au nombre d'années nécessaires pour rembourser l'intégralité de la dette.

En 2023, le délai moyen de désendettement des CC est égal à 2.5 années (étude Ministère chargé des collectivités territoriales, octobre 2024)

Epargne

En 2025, la CCPN dégage sur son budget principal 1 541 540 € d'épargne pour financer ses investissements (881 522 € en 2024).

Ce ratio se calcule de la manière suivante : Recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement – annuité de la dette (capital + intérêts)

Personnel = dépenses de personnel / Dépenses Réelles de Fonctionnement

Budget principal (2026) : 14,59 % (13,77 % en 2025)

Et 17.89 % pour l'ensemble de la CCPN.

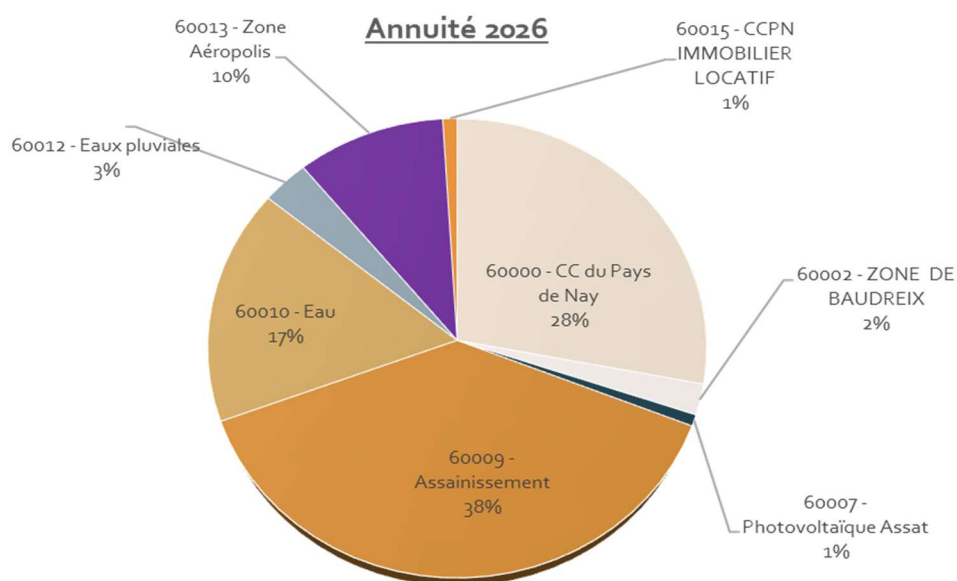


	BP 2026	DRF 2026	Ratio 2026	Ratio 2025 (pour mémoire)
Budget principal	4 224 921 €	28 966 095 €	14.59%	14.42%
Office de tourisme (budget annexe)	327 276 €	497 001 €	65.85%	67.49%
Nayeo (budget annexe)	639 909 €	1 088 706 €	58.78%	55.26%
Eau (budget annexe)	448 984 €	1 372 989 €	32.70%	21.90%
Assainissement (budget annexe)	476 791 €	2 269 928 €	21.00%	36.47%
TOTAL	6 117 881 €	34 194 719 €	17.89%	17.98%

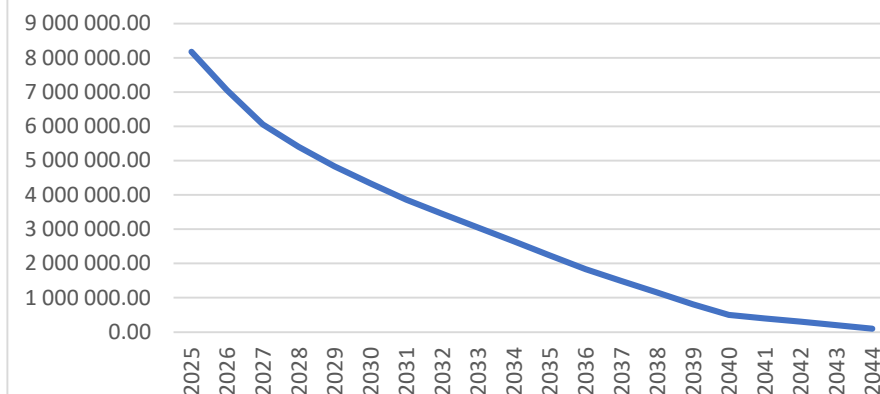
Communautés de Communes à Fiscalité Professionnelle Unique (2023) : 41,2 % (étude Ministère chargé des collectivités territoriales, octobre 2024)

c) Etat de la dette (budget principal et budgets annexes)

Budget 2026	CRD	Intérêts	Amort	Annuité
60000 - CC du Pays de Nay	5 120 021.90	171 201.60	674 946.42	846 148.02
60002 - ZONE DE BAUDREIX	94 510.49	3 123.09	62 389.11	65 512.20
60007 - Photovoltaïque Assat	198 175.95	7 491.05	16 675.38	24 166.43
60009 - Assainissement	11 018 881.43	129 167.45	1 026 999.99	1 156 167.44
60010 - Eau	2 444 983.71	43 795.58	456 867.03	500 662.61
60012 - Eaux pluviales	435 474.18	6 637.33	88 869.88	95 507.21
60013 - Zone Aéropolis	2 465 707.50	84 883.97	215 635.47	300 519.44
60015 - CCPN IMMOBILIER LOCATIF	280 000.00	9 074.26	20 000.00	29 074.26
Totaux	22 057 755.16	455 374.33	2 562 383.28	3 017 757.61



Extinction de la dette (hors Eau et Assainissement)



Pas d'emprunt prévu au budget pour 2026

d) Le budget consolidé : budget principal et budgets annexes

	BP 2026			Evolution en %
	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	2026/2025
Budget Principal 60000	31 073 336 €	12 132 820 €	43 206 156 €	-0.19%
BA 60001 Office de Tourisme	500 685 €	27 075 €	527 760 €	0.47%
BA 60002 Zone de Baudreix	57 182 €	168 632 €	225 814 €	-20.39%
BA 60003 Nayeo	1 355 425 €	1 181 264 €	2 536 689 €	-7.64%
BA 60004 PAE Monplaisir	183 399 €	20 276 €	203 675 €	34.89%
BA 60005 Extension PAE				
BA 60006 ZAE de Coarraze				
BA 60007 Photovoltaïque Assat	207 603 €	113 650 €	321 253 €	21.92%
BA 60008 Zone Clément Ader	406 371 €	297 276 €	703 647 €	22.78%
BA 60009 Assainissement collectif	4 406 794 €	3 651 156 €	8 057 950 €	-17.71%
BA 60010 Eau Potable	5 771 445 €	4 765 693 €	10 537 138 €	-4.90%
BA 60011 GEMAPI	546 138 €	43 402 €	589 540 €	-4.62%
BA 60012 Eaux Pluviales	676 309 €	2 385 787 €	3 062 096 €	-2.49%
BA 60013 zone aéropolis	14 240 054 €	12 388 796 €	26 628 850 €	-1.80%
BA 60014 ZAE d'Asson				
BA 60015 IMMOBILIER LOCATIF ECO	141 784 €	127 512 €	269 296 €	38.24%
BA 60016 opérations de lotissement à vocation éco	5 568 412 €	5 198 422 €	10 766 834 €	12.25%
TOTAL	65 134 937	42 501 761	107 636 698	-1.58%